

LE CONTEXTE

Accès à l'emploi, acceptation dans un milieu qui n'est pas « prêt », difficultés de dialogue autour du problème de santé, absence de prise en compte des besoins spécifiques, stigmatisation, méconnaissance de la maladie... **L'intégration sur le marché du travail reste un défi majeur pour les personnes concernées.**

L'épilepsie, maladie neurologique chronique fréquente, touche

1 personne sur 150

75 000 personnes environ en Belgique

3300 personnes en Province de Namur

Dans la majorité des cas, l'épilepsie peut être stabilisée par un traitement médicamenteux ou une intervention chirurgicale.

Cependant, près de **30% de ces personnes présentent une épilepsie résistante aux traitements.** Il s'agit d'une épilepsie réfractaire.

Réussir sa vie professionnelle avec une épilepsie, c'est possible !

Plusieurs facteurs seront déterminants :

- Un projet professionnel réaliste
- Une prise en considération du type et de la fréquence des crises
- Un environnement de travail adapté
- Une ambiance positive

LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet vise à **accompagner** l'intégration ou la réintégration sur le marché du travail des personnes ayant une épilepsie par la mise en place d'une **concertation multidisciplinaire** intégrant un « **programme** » d'accompagnement personnalisé en éducation du patient.

POUR QUI ?

Le travailleur

« *J'ai une épilepsie et je veux travailler !* »

Que votre épilepsie soit stabilisée ou non, vous souhaitez être acteur de votre projet professionnel tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé ?

L'employeur

« *Je dirige le département RH et je veux m'informer !* »

Entreprises privées ou publiques, PME, ETA... vous souhaitez en savoir davantage ?

L'accompagnateur

« *Je suis conseiller en orientation et je veux faciliter l'accès à l'emploi des personnes avec une épilepsie !* »

Vous souhaitez renforcer votre connaissance des épilepsies et accompagner au mieux les personnes concernées ?



LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

- **Une concertation multidisciplinaire**
Elle comprend un médecin coordonnateur, une infirmière, un assistant social, un psychologue, le patient ainsi que son médecin traitant (neurologue ou généraliste). Ces professionnels accompagnent la personne dans toutes les dimensions du vécu.
- **Un accompagnement personnalisé**
Il inclut une phase de bilans (bilan de la situation sur le marché du travail - bilan de santé - bilan des aptitudes au travail - choix de l'orientation professionnelle) et la participation de la personne à un programme d'accompagnement personnalisé en éducation du patient.
- **Une sensibilisation du milieu à la problématique**
Elle vise des actions sur le milieu pour le rendre plus favorable. Sont rencontrés des représentants de structures d'appui ou d'organismes de proximité (AVIQ, CPAS, Forem, UNIA - Commune, Province - Médecins du travail, Mutualités, UNESSA, Professionnels de la santé et du social - Entreprises, syndicats...).
- **Une implication des décideurs**
Il s'agit de réfléchir les solutions pouvant être développées avec les représentants des structures d'appui ou des organismes de proximité.
- **Un suivi de l'intégration des travailleurs**
Il se traduit par un accompagnement individualisé en fonction des besoins et de la demande de la personne. Ce projet d'accompagnement est attentif au respect des droits du patient et à son autonomie.

UN PROJET

Une plus-value

- Pour le travailleur
- Pour l'employeur
- Pour le responsable des ressources humaines
- Pour le conseiller en orientation
- Pour les formateurs
- Pour chacun d'entre nous...

Les atouts

- Valorisation des compétences et capacités
- Connaissance de soi
- Insertion professionnelle
- Orientation
- Accès et maintien à l'emploi
- Poste de travail adapté
- ...

UN PROJET PILOTE EN PROVINCE DE NAMUR

Pour définir le projet professionnel,
Pour faciliter le retour ou le maintien à
l'emploi,
Pour une (ré)orientation,
Pour accéder à des stages ou des
formations...

Éditeur responsable : Michel Ossemann, Ligue Francophone Belge contre l'Épilepsie asbl, Chaussée d'Alsemberg, 842 - 1180 Bruxelles © LFBE 2023



CHU UCL NAMUR

Pr. M. Ossemann
Av. Thérasse 1 - 5530 Yvoir
+32 (0) 81 42 33 21
michel.ossemann@uclouvain.be



LFBE

V. Andries
Ch. d'Alsemberg 842 - 1180 Bruxelles
+ 32 (0)2 344 32 63
valentineandries@ligueepilepsie.be



CEP

M.M.Leurquin
Rue de Fenelmont 40 - 5020 Namur
+ 32 (0)81 35 40 40
mariemadeleine.leurquin@educationdupatient.be



UN PARTENARIAT



AVEC LE SOUTIEN



Épilepsie et travail

« Favoriser l'intégration, la santé
et le bien-être au travail »



UN PROJET PILOTE
EN PROVINCE DE NAMUR